

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Samedi 28 novembre 2020 (13 h 00)
Vidéoconférence***

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information
Claude-Jean Harel, Directeur des communications
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint, il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du samedi 28 novembre 2020 à 13 heures.

La présidence du CSF procède à la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

*1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 28 novembre 2020 et
**assentiment sur la correspondance*

20.055 GENEVIÈVE BINETTE : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 28 novembre 2020 à 13 heures par vidéoconférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

20.056 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF retire les étoiles au point 3 de la correspondance telle que présentée lors de séance régulière du 28 novembre 2020.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 Point d'amélioration continue

1.4.1 Politique du jour : Communications avec le Conseil (politique 3.5)

20.057 ALPHA BARRY : Dans le cadre de l'amélioration continue, que le CSF poursuive la révision des politiques lors de chaque séance régulière du CSF et propose d'ajouter un aspect sur le positionnement stratégique du conseil scolaire ainsi qu'un aspect sur le cadre d'imputabilité du CSF.

Adopté

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 3.5 Communications avec le Conseil

Réunion du CSF du 28 novembre 2020

Réviseur : Geneviève Binette

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Il est proposé de mettre les questions récurrentes sur un sondage Survey, pour permettre aux membres du CSF d'y répondre par écrit. Oui, la politique est toujours pertinente.	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Oui.	
3) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Oui.	
4) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Oui.	
5) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Il y a une bonne communication. La politique est donc efficace.	

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 6 novembre 2020 et de la séance d'organisation du 13 novembre 2020

20.058 ALPHA BARRY : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 novembre 2020 tel que présenté lors de sa séance régulière du 28 novembre 2020. (Les conseillers scolaires qui n'étaient pas présents le 6 novembre 2020 s'abstiennent : MM. Yval Lebel, Brian LeNouail, Monica Ferré, Oumnia Tahiri et Élisabeth Perreault) Abstentions 5
Adopté

20.059 ALPHA BARRY : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance d'organisation du 13 novembre 2020 tel que présenté lors de sa séance régulière du 28 novembre 2020. Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Rapport des ressources humaines

20.060 GISELE RIVARD : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 21 lors de sa séance régulière du 28 novembre 2020, en présence de la direction générale. Adopté

20.061 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 28 novembre 2020 à 13 h 45. Adopté

20.062 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 19 juin au 20 novembre 2020, tel que présenté lors de sa séance régulière du 28 novembre 2020. Adopté

20.063 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive les évaluations annuelles du CSF pour 2019-2020 telles que présentées lors de sa séance régulière du 28 novembre 2020. Adopté

2.1.2 Adoption du rapport annuel 2019-20

Présentation du rapport annuel 2019-2020 par la direction générale, M. Ronald Ajavon.

20.064 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte le rapport annuel 2019-20 ainsi que les états financiers au 31 août 2020 tels que présentés lors de sa séance régulière du 28 novembre 2020. Adopté

2.1.3 Rapport de suivis de la direction générale

A) Rapports de suivis de la direction générale

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, présente les rapports suivants :

- COVID-19

La direction générale rappelle et/ou informe les membres du CSF des mesures mises en place par le CÉF ainsi que les ressources disponibles sur le site internet du CÉF et moyens de communication mis en place.

La conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri, remercie chaleureusement la direction générale et ses équipes pour tout le travail effectué dans la mise en place des cours en mode virtuel.

- Projets de construction des 3 écoles pour les communautés de Regina, Prince Albert et Saskatoon

La direction générale informe les membres du CSF de l'avancée dans les différents projets.

La conseillère scolaire, Mme Geneviève Binette quitte la séance quelques instants et la rejoint à nouveau à 14 h 39.

B) Inscriptions à l'AGA de la FNCSF

20.065 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF entérine le droit de vote des trois (3) déléguées du CSF à l'assemblée générale annuelle de la FNCSF qui s'est tenue en mode virtuel le 31 octobre 2020, à savoir : Mesdames Geneviève Binette, Maria Lepage et Gisèle Rivard. Adopté

C) Inscriptions à l'AGA du SSBA

20.066 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF entérine la participation de deux (2) délégués du CSF à l'Assembly General Meeting du SSBA qui s'est tenue en mode virtuel le 25 novembre 2020, à savoir : Madame Élisabeth Perreault et Monsieur Alpha Barry. Adopté

D) Plan EPR (Entretien Préventif et Rénovation) amendé pour l'année scolaire 2019-2020

20.067 BRIAN LENOUIL : Que le CSF reçoive et approuve les documents suivants :

- Rapport de réconciliation du plan Entretien Préventif et Rénovation 2019-20 (2019-20 PMR Reconciliation Report)
- Formulaire d'autorisation du plan Entretien Préventif et Rénovation amendé pour 2019-20 (2019-20 PMR Authorization Amendment Form) ;

tels que présentés lors de sa séance régulière du 28 novembre 2020, par vidéo-conférence. Adopté

2.2 *Points d'information*

2.2.1 *Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport sur les demandes de permission d'admission pour la période du 19 juin au 17 novembre 2020.

Alpha : avoir une charte : génération retrouvée, francophone, anglophone...

20.068 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission pour la période du 19 juin au 17 novembre 2020, tel que présenté lors de la séance régulière du 28 novembre 2020.

Adopté

2.2.2 *Dossiers « Phares »*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, partage des informations avec les membres du CSF.

2.2.3 *Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*

Les membres du CSF ont pris connaissance des recommandations des conseils d'école suivants :

- Les Conseils d'école Beau Soleil et École Mathieu de Gravelbourg : recommandation n° GABSMG-20-07
- Le Conseil d'école Boréale de Ponteix : recommandations n° 20-012 et n° 20.025.
- Le Conseil d'école Providence de Vonda : requête du 8 novembre 2020.

2.2.4 *Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 23 novembre 2020 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

2.3 *Rapports des comités et représentants*

2.3.1 *Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

2.3.2 *Comité des finances et de vérification*

Sans objet.

2.3.3 *Comité de gouvernance et des politiques*
Sans objet.

2.3.4 *Comité de reconnaissance*
Sans objet.

2.3.5 *Comité des ressources humaines*
Sans objet.

2.3.6 *Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*
Sans objet.

2.3.7 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*
Sans objet.

2.3.8 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*
Sans objet.

2.3.9 *Représentant auprès de la table des élus*
Sans objet.

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, s'excuse auprès des membres du CSF et quitte la séance à 15 h 02.

La vice-présidence, Mme Geneviève Binette poursuit l'ordre du jour de la séance.

III. **Correspondance

Le CSF a retiré par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 *Points saillants*

6.2 *Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

6.2.1 *Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 26 juin 2020*

Aucune observation n'est formulée.

6.2.2 *Autoévaluation de la séance du 28 novembre 2020*

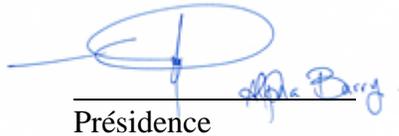
Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 7 décembre 2020 à midi.

6.3 La prochaine séance

Le vendredi 29 janvier 2021, à 13 heures, par vidéoconférence

6.4 Levée de la séance du 28 novembre 2020

20.069 BRIAN LENOUIL : Que le CSF lève la séance régulière du 28 novembre 2020, par vidéo-conférence, à 15 h 04. Adopté


Présidence


Secrétaire